

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **48 (1912)**

Heft 33-34

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

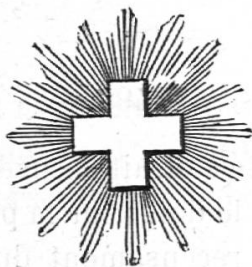
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVIII^{me} ANNÉE

N^{os} 33-34.



LAUSANNE

24 août 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : A propos de l'enseignement du français. — La gymnastique respiratoire dans les écoles. — Graphologie et éducation (suite). — A propos du rapport de M. E. Petit sur l'éducation nationale. — Une réforme scolaire en Chine. — Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Fribourg. — Variété. — PARTIE PRATIQUE : Examens des écoles primaires du canton de Genève : Orthographe. Composition. Arithmétique. Géométrie. — Récitation. — Histoire. — Gymnastique.

A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

dans le Jura et dans la Suisse romande.

La décision prise par les maîtres secondaires du Jura bernois relativement à l'enseignement du français et à l'importance plus grande à lui accorder ne saurait être assez louée¹.

Comme on sait, le Jura bernois est, quant à la langue, une des parties de la Suisse romande les plus menacées. Placé à la frontière des langues, réuni à un canton exclusivement allemand, l'ancien évêché de Bâle devait se trouver dans une situation spéciale tant au point de vue linguistique que politique. Aucune frontière naturelle ne le séparant plus des territoires de langue allemande et la poussée allemande vers l'ouest ayant eu lieu de tous temps, il devait en résulter que tôt ou tard le français aurait à lutter pour maintenir ses positions sur terre jurassienne et bernoise. Enfin on paraît avoir compris le sérieux de la situation²; enfin les yeux se dessillent, les langues se dénouent (celle des intellectuels du moins) et l'on s'écrie : le Jurassien ne sait pas sa langue.

¹ *Educateur* du 27 avril 1912.

² Il est bon qu'on sache en Suisse française que les pangermanistes nous guettent et ont déjà voulu faire main basse sur le Jura bernois en réclamant des écoles allemandes pour quantité de localités. Lire à ce sujet la brochure de René Henry : *La Suisse et la question des langues* (Stämpfli & Co, Berne).

Voilà un mal dont on ne saurait accuser l'école comme en tant d'autres cas. Pour mettre le doigt sur la plaie, il suffit de jeter un regard sur les tabelles de recensement du Jura bernois. En 1900, par exemple, 83 290 habitants y parlaient le français, 18 933 l'allemand, ce qui signifie, à peu de chose près, que chaque quatrième Jurassien parle une langue étrangère au pays. En outre, les parents ou grands-parents de quantité de Jurassiens parlant actuellement le français comme langue maternelle étaient des immigrés originaires de la Suisse allemande apportant avec eux leurs coutumes et leur langue. Or, que se passe-t-il en pareil cas ? Généralement parlant, le Suisse allemand établi sur terre romande adopte rapidement le français. Mais si l'immigré fonde un foyer en prenant femme parmi ses congénères, l'allemand maintiendra ses droits dans la famille ; dans les relations entre père et mère totalement ; dans celles entre parents et enfants partiellement. Régulièrement ceux-ci comprendront l'allemand ; rarement ils le parleront. Entre eux, ils ne se serviront que du français. Devenus eux-mêmes chefs de famille, ils continueront cette tradition, de sorte qu'à la troisième génération, au plus tard, l'usage de l'allemand aura cessé dans ces familles. Cependant l'Allemand qui s'essaie à l'usage du français ne le parle pas correctement ; nous en savons tous quelque chose. Comme Pierrotte dans le roman du *Petit Chose*, il ne parle pas — c'est bien le cas de le dire — il traduit. Conçue suivant le génie particulier à sa langue maternelle, chacune de ses phrases en porte l'empreinte ; le français qui en résulte n'est guère que de l'allemand démarqué. Puis, les mêmes barbarismes se répétant dix fois, cent fois dans le langage du même individu et dans celui de milliers de ses congénères disséminés sur tout le territoire romand, il en résulte nécessairement, par une sorte d'osmose linguistique, une contamination de l'idiome des indigènes eux-mêmes. Telle est à notre idée la cause essentielle pour laquelle le Jurassien, — comme le Suisse romand, du reste, mais dans une plus faible mesure, — ne sait pas sa langue : c'est à l'influence de l'allemand que nous devons, avant tout, le français insuffisant que nous parlons ou écrivons. En effet, celui d'entre nous qui, sachant l'allemand, a quelque dose d'esprit criti-

que, découvre petit à petit toute une floraison de germanismes dans le langage de tous ceux qui n'ont pas fait d'études supérieures ou travaillé à leur culture personnelle par la lecture critique des bons auteurs.

Tendez l'oreille et remarquez¹, par exemple, l'emploi vicieux de certaines prépositions et adverbess duquel se rendent coupables vos élèves, votre syndic, votre collègue peut-être ! Aller *contre* Yverdon, attendre *sur* une lettre, être jaloux *sur* son voisin, remplir *avec*, etc.

Constatez ensuite les emprunts abusifs faits à l'allemand, substantifs ou verbes légèrement francisés ayant des équivalents parfaits en notre langue : le *caquelon* pour le poêlon ; *pételer* pour mendier ; *peuglise* pour fer à repasser ; *riglet* pour verrou.

Cependant nos braves gens ne s'arrêtent pas à mi-chemin. A l'occasion, ils recourent résolument aux mots allemands eux-mêmes. Ainsi *zither*, *spatz*, *schnetz*, *reck* sont aussi courants que peu justifiés et peu harmonieux.

En outre, les traductions de composés allemands ne sont pas rares dans notre parler ; il faut convenir, d'ailleurs, que ceux-ci sont le plus souvent très expressifs. *Pierre à feu*, *pierre à vin*, par exemple, devaient être préférés à silex et à tartre, termes plus ou moins savants, mais qui cesseraient de l'être si on y habituait les jeunes générations. Du reste, *pierre à fusil* est un équivalent parfait de *pierre à feu*.

Notons encore que certains proverbes, certains tours de phrase propres à la langue d'outre-Rhin ont également acquis droit de cité dans le parler romand. Mentionnons entre autres : traîner *sur le long banc* (en tirer longueur) ; avoir *les doigts longs* (les mains crochues) ; *quoi pour un* (lequel) ? *qu'est-ce ça pour un village* (quel village est-ce) ?

Oyez plutôt la langue qui en résulte ! Nos jeunes filles jouent de la *zither*, mettent des *bletses* à leurs tabliers, vont acheter du *griesse*, des *schnetzes*, des *wienerlis*, de l'*einback*, des *zwiebacks*. Après avoir encore *poutzé* les *teuflets*, dérouillé les *strubes*, vidé

¹ Dans les citations qui vont suivre, nous avons dû nous borner à l'essentiel. L'auteur (à St-Georges, près St-Gall) enverra gratuitement aux personnes qui la lui demanderont une brochure traitant à fond la question effleurée ici.

la *peuglise*, pelé les *cannepires*, la journalière qui se croit au *chalvère* est contente de faire *firôbe* et d'empocher son *tringuelt*¹. Est-ce là la langue de Lamartine, de Victor Hugo et de Flaubert ?

Si cette incontestable et néfaste influence ne s'exerçait que sur notre vocabulaire seulement, on pourrait l'envisager sans trop d'inquiétude. Mais il y a plus ; la syntaxe elle-même n'y résiste pas et la phrase française est menacée jusque dans ses fondements et son architecture. Des tournures telles que « je n'ai pas ça lu ; si j'avais ça su ; il a tout mangé ce qui était sur la table », sont très en vogue ; ceux qui disent, chez nous, « si je t'aurais vu » ne sont pas nécessairement arrivés récemment de l'Emmenthal ; ils peuvent fort bien être originaires de tel ou tel village jurassien. A l'occasion l'auxiliaire « être » remplace son concurrent « on serait été quitte pour la peur ». La préposition « après » bat la campagne. Se présente-t-il un pronom conjoint dans la même phrase, la vagabonde préposition ne précède pas, « elle lui court après ».

Ne ressemblons donc pas à l'autruche, qui, dit-on, cache sa tête sous son aile à l'approche du danger. Il est parfaitement constant que notre français est en péril ; regardons celui-ci en face. La plaie des germanismes est tout particulièrement redoutable, car, tandis que les patoisismes tendent à disparaître, les germanismes, au contraire, ont, de par la force des choses, toutes les chances de voir leur contingent augmenter. Puis, les patoisismes sont de notre crû, portent l'empreinte de notre culture et de notre génie, tandis que les germanismes sont contraires à tout ce qui fait que nous sommes romands.

Instituteurs, on vous a dit souvent, et avec raison, que l'avenir de la patrie était entre vos mains, que c'est vous qui faites passer de main en main, d'une génération à l'autre, le flambeau de la vérité. Ce qu'on ne vous a pas assez dit jusqu'à maintenant, c'est que c'est de vous aussi, de vos capacités, de votre zèle que dépend la langue de nos contemporains, celle de nos descendants. Soyez-en persuadés et... fiers.

Suivant l'exemple de J.-J. Rousseau, qui « s'exerçait à distin-

¹ Il est évident que nous n'accusons pas tous les Suisses romands d'employer tous les germanismes signalés ici. Certains sont particuliers à tel ou tel canton et ignorés ailleurs.

guer le français pur de ses idiomes provinciaux », (Confessions), nous souvenant, d'après lui aussi, que les têtes se forment sur les langages, et que les pensées prennent la teinte des idiomes, veillons à la pureté du langage de nos élèves et... du nôtre, accordons à l'enseignement de notre langue maternelle la part du lion, nos soins les plus dévoués, notre sollicitude la plus éclairée. Tolérons cependant à l'occasion un patoisisme justifié et inévitable, mais proscrivons rigoureusement tout germanisme. En un mot, ne soyons ni puristes, ni pédants, mais romands de sentiments et français de langue.

PH. QUINCHE.

LA GYMNASTIQUE RESPIRATOIRE DANS LES ÉCOLES

Un groupe de médecins de la ville de Genève a adressé, il y a quelques mois, au Département de l'Instruction publique une demande tendant à introduire dans les écoles primaires du canton, les principes de la gymnastique respiratoire. Cette proposition, soumise à la Conférence des Inspecteurs, rencontra une approbation unanime. Le Département envoya alors une circulaire au corps enseignant pour lui recommander l'emploi de la nouvelle méthode et pour lui en signaler les avantages. Nous pensons intéresser les lecteurs de l'*Educateur* en fournissant ci-dessous quelques explications à ce sujet.

« Les exercices respiratoires, disait la circulaire, sont d'une utilité incontestable; ils ont une influence directe sur le développement physique et la santé des enfants. Pour donner les résultats qu'on en attend, ils doivent se faire tous les jours, en dehors des leçons réglementaires de gymnastique, sous la surveillance des maîtres et des maîtresses. »

MM. les médecins, auteurs du projet, voulurent bien, dans plusieurs causeries, exposer aux fonctionnaires intéressés la méthode à suivre, et compléter les renseignements déjà fournis par une petite notice sur les règles à observer. Ils y faisaient ressortir l'heureuse influence que peut avoir la gymnastique respiratoire, en combattant l'anémie résultant du séjour dans l'air confiné; en décongestionnant les membres, les viscères abdominaux, et surtout la tête; en régularisant les fonctions digestives; en prévenant

certaines maladies pulmonaires, et enfin, en facilitant la volonté, l'attention et la discipline.

Nous avons extrait de cette notice les passages les plus saillants dont nous donnons ci-après un résumé.

Le maître doit s'assurer que pour chaque élève la respiration nasale est libre. Il signale au médecin-inspecteur, les enfants qui ont quelque difficulté à respirer.

Les exercices se font en plein air, ou tout au moins dans la classe, toutes fenêtres ouvertes. Dans un but de délassement, on peut choisir, pour les effectuer, le milieu d'une leçon.

Voici en quoi consistent les trois principales phases des mouvements respiratoires, dont les figures ci-après donneront une idée plus nette :

Position fondamentale, pieds en équerre, jambes tendues, bras tendus en bas, épaules rejetées en arrière, tête non relevée, mains ouvertes en avant, abdomen rétracté. Maintenir cette position dix secondes environ.

Premier exercice. (Salutations.) Partant de la position fixe, renverser la tête aussi en arrière que possible en inspirant; la remettre dans l'axe du corps en expirant. L'inspiration et l'expiration durent chacune trois secondes; l'exercice entier se répète trois fois.

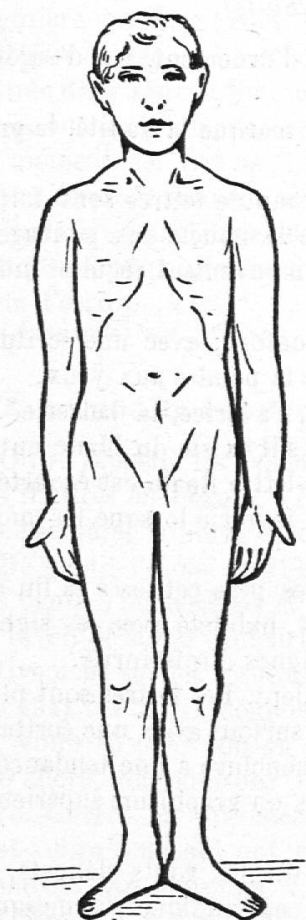
Deuxième exercice. (Ailes.) Partir de la position fixe. Fléchir l'avant-bras et porter les coudes à la hauteur des clavicules, les paumes en bas, aussi en arrière que le permettent les omoplates. Etendre alors les bras et les ramener en arrière aussi loin que possible, en inspirant. Les porter ensuite en avant en expirant.

Troisième exercice. (Vol sur pointes des pieds.) Partir de la position fixe. S'élever sur la pointe des pieds en portant les bras tendus latéralement à la hauteur des épaules et en faisant une profonde inspiration.

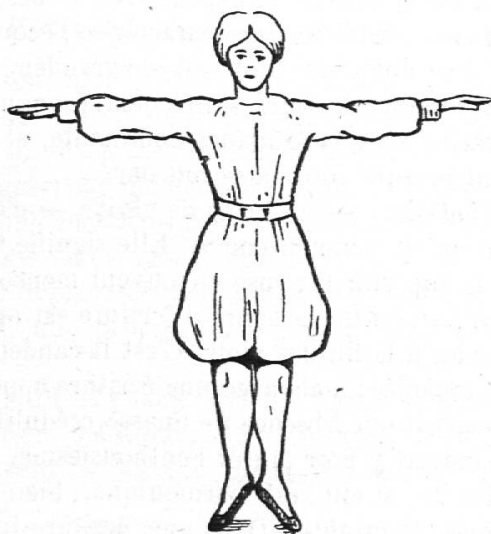
Reposer les talons et expirer en abaissant les bras.

Chacun de ces mouvements se répète trois à six fois et dure de six à dix secondes.

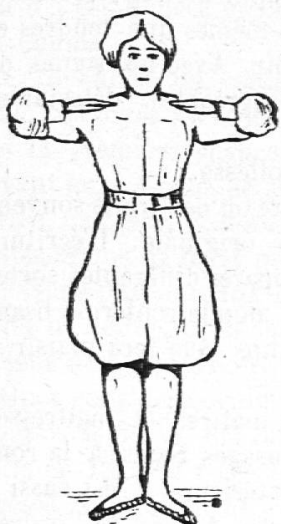
Nous sommes certains que cette mesure d'hygiène, intelligemment et régulièrement appliquée, aura les meilleurs résultats pour la santé des enfants de nos écoles.



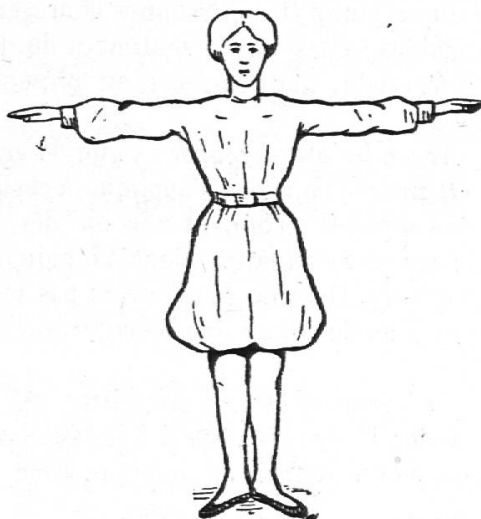
1. Fixe !



3. Vol sur pointes des pieds.



2. Ailes.



GRAPHOLOGIE ET EDUCATION. (Suite).

Simple ; elle ne comprend pas de traits inutiles, pas d'ornement, pas d'enjolivement. L'homme supérieur a une écriture simple.

Compliquée ; celle-ci exclut la simplicité, le naturel ; marque la vanité, la prétention, le manque d'équilibre.

Simplifiée ; signe certain d'un esprit cultivé. Beaucoup de lettres sont faites d'un seul trait, tels que le g, le q, le p. Elle supprime la boucle des jambages, unit deux ou trois lettres en un signe particulier, a un mouvement régulier indiquant la maîtrise de la pensée.

Large ; indice de bonté, de générosité, d'amour de confort ; avec une écriture inférieure, marque la dépensivité, le besoin de jeter de la poudre aux yeux.

Tassée ; cette écriture caractérise l'économie extrême, l'avarice, la ladrerie. Si la lettre finale des mots est de grandeur ordinaire, et s'il existe du blanc entre chaque mot, il y aura simplement économie ; mais si la lettre finale est écourtée, l'avarice sera la tendance dominante, et dégénérera en ladrerie lorsque les mots iront presque jusqu'à se toucher.

Gladiolée ; — en forme de glaive — c'est-à-dire lettres plus petites à la fin du mot qu'au commencement. Elle signifie finesse d'esprit, habileté avec les signes de la supériorité ; ruse et souvent mensonge avec les signes d'infériorité.

Grossissante ; ce genre d'écriture est opposé au précédent. Les lettres sont plus grandes à la fin des mots. C'est la candeur, la naïveté, surtout avec une écriture peu appuyée ; mais avec une écriture appuyée, on peut conclure à une tendance à l'exagération. Absence de finesse, crédulité, bêtise. Dans un graphisme supérieur, il faudrait y voir plutôt l'enthousiasme.

Petite ; si elle est harmonique, bien formée, elle dit les goûts délicats, la finesse, la minutie. Dans une écriture inférieure, elle peut indiquer la mesquinerie, l'humilité craintive qui cherche à se cacher. Peut aussi être l'indice de la myopie.

Anguleuse ; elle révèle les caractères fermes ; dans un graphisme supérieur, elle indique plutôt les personnes courageuses et sûres d'elles-mêmes que tendres et aimables, elles ont le sentiment de la justice et du devoir. Avec les signes de l'infériorité, nous sommes en présence de caractères désagréables, détestables même.

Arrondie ou en courbe ; signe de grâce, de bonté, de mollesse.

Bizarre ; ce terme s'applique à certaines sortes d'écriture où des traits souvent très appuyés terminent une ou des lettres d'une façon originale. L'écriture bizarre se reconnaîtra bientôt lorsqu'on aura appris à comparer différentes sortes d'écriture. On n'en rencontrera pas tous les jours, car le monde renferme beaucoup plus de copies que d'originaux, mais de temps en temps cela fera plaisir à voir.

Calligraphique ; ce graphisme est caractéristique aux maîtres et maîtresses d'école ; il signifie respect à la règle, aux traditions, aux usages reçus, à la routine, ce qui détruit en quelque sorte leur personnalité extérieure. C'est aussi à l'ordinaire l'écriture des employés de bureau et de commerce. Amour de l'ordre, du convenu.

Ordonnée ; elle a l'avantage d'être très lisible. L'ordre s'y révèle par la position régulière des majuscules, des accents, de la ponctuation.

Désordonnée ; cette écriture s'explique d'elle-même : jambages ou hampes des lettres dépassant la longueur habituelle, absence de ponctuation, de points sur les *i*, enchevêtrements des traits. Ce désordre peut provenir d'un trouble profond et momentané. Les négligents, les distraits, les inexacts, les oublieux, les gens légers écrivent souvent ainsi.

Grossière ; l'écriture des natures frustes, sans culture, vulgaires et ignorantes. Les lettres sont informes et dénotent la maladresse d'une main qui n'a pas l'habitude d'écrire.

J. CANDOLFI.

(A suivre)

A propos du rapport de M. E. Petit sur l'éducation nationale.

On se rappelle les polémiques qui se sont multipliées dans la presse, au sujet des illettrés en France. Certains publicistes n'hésitaient pas à proclamer que la banqueroute, la hideuse banqueroute, était aux portes de l'école française.

Hé quoi ! l'école court-elle pareil danger, au moment même où l'élite sortie des cours d'adolescents et des cours complémentaires contribue avec tant d'éclat au réveil de notre industrie nationale ! Que faut-il penser des statistiques établies hâtivement sur les résultats des examens improvisés pour les recrues, en novembre 1911 ? Y a-t-il, comme on l'affirmait, une proportion d'illettrés jusqu'à 15, 20, voire 25 pour 100 du contingent ?

D'abord, reproduisons fidèlement les chiffres exacts fournis par le ministère de la Guerre au ministère de l'Instruction publique : « Les illettrés absolus, c'est-à-dire ceux qui ont eu la note 0, sont au nombre de 12,195 sur 440,406 examinés ; en moyenne, 2,76 pour 100. »

L'essentiel était de définir le mot illettré. En Suisse et en Allemagne, un illettré c'est un homme qui ne sait ni écrire, ni lire, ni compter. En France, on désigne trop souvent par ce mot un homme qui manque de culture littéraire et qui n'a pas d'idées précises sur la guerre de Trente Ans ou sur le serment du Jeu de Paume.

Cette année, les soldats illettrés de l'une et de l'autre catégorie ont été pêle-mêle renvoyés à l'école et confiés aux soins d'instituteurs pleins de zèle. Or, dès la première séance, ces instituteurs constatèrent avec joie qu'ils avaient devant eux, à côté de quelques illettrés véritables, des gens qui savaient lire, écrire, calculer, et dont l'unique défaut était de n'avoir pas « repassé » les excellentes leçons de leurs premiers maîtres.

« Nous poserons aux conscrits des questions très simples » avait-on dit. Hélas ! si on ne s'entend pas sur le sens du mot *illettré*, on ne s'entend guère mieux sur le sens de l'expression *question très simple*.

On a considéré comme simples et très simples les questions suivantes : — Que savez-vous de M. de Bismarck ? — de la révolution de 1848 ? — du siège de Paris en 1870-71 ? On a été stupéfait de constater que, sur 1200 conscrits interrogés à Auxerre, il ne s'en trouvait pas 12 qui connussent... le fonctionnement de la loi sur les retraites ouvrières.

A Mézières-Charleville, 281 militaires ont été envoyés aux cours d'adultes. Il ne faut pas croire que ces 281 jeunes gens étaient tous complètement illettrés. Dès les premières séances, il a été établi, dans chaque école, plusieurs sections, d'après le degré d'instruction constaté. Les totalement illettrés étaient au nombre de 84. Voilà un pourcentage au second degré qui est fait pour nous rassurer un peu.

Sur tout le contingent, on ne compte que 12,000 « analphabétiques ». C'est beaucoup moins qu'on le redoutait. Pourtant, c'est encore infiniment trop et c'est encore fort redoutable.

Autres notes consolantes : sur les 154 dragons désignés par les autorités militaires de Joigny comme insuffisamment instruits, 3 seulement ont été reconnus comme complètement « illettrés » c'est-à-dire ne sachant ni lire, ni écrire. A Auxerre nous en trouvons 39 sur 210. Encore faut-il remarquer que beaucoup de ces illettrés savent calculer, additionner, soustraire et même multiplier. A Joigny, trois dragons sont en état de subir avec chances de succès l'examen du certificat d'études, après avoir suivi, depuis le mois d'octobre dernier, le cours des illettrés. A Toulouse où, comme à Mende, comme à Nîmes, ce sont les élèves de l'Ecole normale qui, avec beaucoup de dévouement, se chargent des cours aux militaires, 257 soldats ont été confiés par le régiment à l'école. Sur les 257, 64 seulement étaient « analphabétiques ».

Une enquête a permis de constater que, sur 25 « analphabétiques », n'ayant pas ou presque pas fréquenté l'école, 10 sont des juifs algériens du recrutement d'Oran. Ainsi, mainte statistique, déconcertante au premier coup d'œil, s'explique aisément quand on l'examine de près et, tout de suite, révèle un caractère exceptionnel qui en diminue la signification.

Une réforme scolaire en Chine¹.

Le 2 septembre de l'an dernier, une des plus anciennes coutumes de la Chine recevait son coup de mort et les conséquences de cette exécution sont si considérables, seront toujours tellement importantes pour l'Empire des Célestes, qu'il vaut bien la peine de parler de l'événement.

Or donc, à la date indiquée, l'Empereur abolissait, par un décret, l'ancien système des examens littéraires.

Sans exagération on peut dire que ce système était, jusqu'à présent, ce qui formait le centre de la vie nationale en Chine, tout en lui donnant ce caractère de faiblesse lamentable vis-à-vis des autres peuples ; le grand Empire se réveille, il demande et cherche une nouvelle vie ; il est disposé à laisser son ancienne gloire de peuple savant pour entrer en contact avec les dures réalités qui forment les individus et les nations modernes.

Les études littéraires, telles qu'elles se pratiquaient jusqu'à ces derniers temps avaient été organisées déjà aux jours où nos ancêtres vivaient à l'état sauvage, vêtus de peaux d'ours et habitant dans les cavernes ; en 2260, avant J.-C. l'empereur Shun imposait déjà trois examens à ses employés ; nous ignorons les matières de ces épreuves ; en 1115, mille ans plus tard, nous apprenons que les

¹ D'après le Ostasiatischer Lloyd.

candidats sont examinés dans les « cinq arts » (la musique, le tir à l'arc, l'équitation, l'écriture et le calcul); encore mille ans et une nouvelle branche d'examen apparaît, Confucius et sa morale; on y ajoute quelques notions de géographie chinoise, des données sur l'agriculture et sur la science militaire.

C'était déjà un immense progrès; mille ans après, l'empereur Tai-Tsung fixe la méthode des examens qui ne variera plus jusqu'à aujourd'hui; c'était en 627.

Pour donner une idée de ce qu'étaient les anciens examens en même temps que du changement intervenu par le décret de l'an dernier, nous citons quelques-unes des questions faites aux candidats sous le système d'autrefois et celles qui leur sont posées aujourd'hui.

Voici le canevas tiré des livres de Confucius et qui devait servir à une composition d'examen.

« Savoir beaucoup de choses et pourtant s'adresser à ceux qui en connaissent moins; posséder beaucoup et pourtant avoir l'air d'être pauvre; le jeune homme cherche à acquérir de bons principes, l'homme adulte veut les mettre en pratique.

Ecrivez en vers le chant des rames qui frappent l'onde, le vert des montagnes et la limpidité de l'eau.

Un sujet pratique: Sous le roi Tang on entendit parler pour la première fois des armes à feu; dans quel livre le mot — canon — se trouve-t-il pour la première fois? On prétend que Kublaï Khan inventa un canon particulier, de qui en eut-il l'idée? Lorsque la dynastie de Ming conquiert la Cochinchine, elle possédait des canons, d'où les avait-elle?

Pan Ku est clair dans son style et profond dans ses écrits, toutefois il s'est trop occupé d'astronomie et des cinq éléments; donnez-en la preuve!

Les commentateurs des livres sacrés ont divisé cette matière de façons bien différentes; chapitres et paragraphes n'ont pas chez tous la même étendue, donnez-en la raison! »

D'après ces extraits pris dans les programmes de 1828, 1835 et 1853 on se fera une idée de ce qu'étaient les examens littéraires en Chine. Voici en revanche des citations des nouveaux programmes.

« La prospérité d'une nation repose sur l'agriculture; le commerce et l'industrie ne viennent qu'en seconde ligne; comment pensez-vous que la Chine doive employer les méthodes occidentales pour améliorer les conditions économiques de la classe agricole et pour rendre son sol plus fertile?

Les écoles industrielles sont utiles à la classe indigente; si la Chine introduit ces écoles, pensez-vous que les marchandises étrangères ne lui seront plus nécessaires.

Quelle politique poursuit le Japon? Comment forme-t-on les bons diplomates? Pourquoi la Chine est-elle écrasée sous sa dette nationale, alors que l'Angleterre et la France supportent si facilement la leur?

Quelles sont les nations de l'occident qui vouent le plus grand soin à l'instruction et pourquoi?

Dites les grandes lignes du système militaire allemand, français, anglais et russe?

Quels sont les meilleurs colonisateurs de l'Europe?

Quels sont le gouvernement, l'industrie et le système éducatif de la Suisse, et pourquoi cette petite nation peut-elle rester indépendante de ses puissants voisins ? »

La différence des deux systèmes d'examens est colossale et on comprendra que le décret qui a brisé le vieux moule scolastique doive avoir une influence considérable sur l'avenir du Céleste empire.

Les réformes scolaires sont du reste préconisées et conduites par des hommes de grande valeur qui ne sont pas gens à se contenter de théories, ils ont déjà décidé la création d'une école normale grand style à Tientsin ; on y formera les futurs éducateurs du peuple ; comme directeur on songe à appeler un savant revenu récemment du Japon ; à Pékin, on construira de nouvelles écoles et une université rajeunie remplacera l'ancienne, 20000 élèves y trouveront place et pourront à côté de leurs études pratiquer l'agriculture sur un domaine dépendant de l'Université. Les bâtiments de la vieille école serviront de local à des classes qui vont s'ouvrir pour les jeunes filles de la noblesse.

A Canton, une école normale fonctionne depuis quelque temps déjà ; fréquentée par 120 jeunes gens, elle est dirigée par un Japonais en attendant qu'un citoyen chinois puisse prendre sa place ; c'est à Canton également qu'on vient d'installer une académie de médecine destinée à fournir l'armée et la flotte de praticiens experts.

On le voit les Chinois entrent sérieusement dans la voie des réformes (et nous n'avons rien dit de quantité d'écoles primaires ou secondaires qui surgissent dans tous les coins du pays) ; nous allons assister à un développement intéressant et intensif de l'instruction dans cet empire si longtemps et si profondément endormi. Ce sera une lutte de vitesse entre le Japon qui tend à la suprématie en Asie et la Chine qui, pour l'instant, cherche à profiter de la science de son glorieux voisin avec l'arrière-pensée de pouvoir bientôt se passer de lui, car il serait bien puéril de croire qu'une masse de quatre cents millions d'hommes accepte jamais la domination, même intellectuelle, d'une poignée de 50 à 60 millions de petits jaunes.

E. KRIEG, pasteur.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Inauguration d'un collège.** — Dernièrement, nous avons parlé du nouveau bâtiment scolaire de Myes. La cérémonie du baptême officiel a eu lieu le samedi 28 juillet. Elle s'est déroulée selon le rite accoutumé, au milieu de l'entrain général des autorités, de la population et des enfants. Avant d'aller au nouveau collège, il fallait dire un dernier adieu au vieux bâtiment où se sont succédé tant de générations. C'est ce qu'a fait M. Beausire, chef de service, en termes touchants et paternels. Devant le nouveau bâtiment, M. le syndic Chaponnier prend le premier la parole. Il fait l'historique du bâtiment, remercie l'Etat et M. de Pourtalès pour leurs importants subsides ; il remercie aussi l'architecte et ses collaborateurs. M. le syndic a également quelques bonnes paroles pour les élèves, auxquels il recommande de mettre en pratique la vieille devise : *Fac labora*. Prennent encore la parole MM. Lagier, pré-

sident de la Commission scolaire, Beausire et Grivat, inspecteur. Tous les orateurs, M. Beausire en particulier, se plaisent à féliciter l'architecte M. Braillard pour l'originalité de son travail. Il a su sortir de l'ornière habituelle des constructions scolaires, adapter son bâtiment au paysage et en faire un vrai « home » de campagne.

M. Beausire passe ensuite en revue les devoirs de tous, élèves, corps enseignant, parents, autorités communales et cantonales pour atteindre le but, c'est-à-dire pour faire l'éducation de la génération qui se lève, afin qu'elle puisse appliquer et suivre les grands principes de la solidarité, de la justice, de la charité et de l'amour.

La cérémonie d'inauguration a été rehaussée par un programme artistique des mieux compris et préparé par les soins de M. Maurer, instituteur et de M^{me} Maurer, institutrice. Ils n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine pour arriver à un résultat et certes ils ont pleinement réussi. Chœurs mixtes, chœurs d'hommes et chœurs d'enfants ont fait plaisir à tous et ont contribué pour une bonne part au succès de la journée. Ajoutons qu'une représentation de *Davel*, pièce patriotique de Virgile Rossel, a terminé la cérémonie et a remporté un plein succès. M. et M^{me} Maurer ont droit à tous les remerciements pour leur persévérance, leur travail et leur dévouement; la population entière leur a fait une chaleureuse ovation.

A. D.

† **M^{lle} Louise Schneider.** — Dernièrement, une foule émue et recueillie conduisait à sa dernière demeure la doyenne du corps enseignant rollois, M^{lle} Louise Schneider.

Autorités, instituteurs, parents, élèves avaient tenu à rendre les derniers honneurs à celle qui, si longtemps, donna l'exemple du devoir en remplissant une tâche souvent pénible. Sur la tombe, M. Emile Demartines, ancien instituteur et président de la Commission scolaire, a prononcé d'éloquentes paroles et rappelé la carrière de la défunte, qui de 1873 à 1912, soit pendant 39 ans, consacra sa vie à la noble tâche de l'enseignement.

Au nom des autorités scolaires, du Département de l'Instruction publique, M. Grivat, inspecteur, lui adressa un chaleureux merci pour le devoir accompli et un dernier adieu. Ce qui caractérisait M^{lle} Schneider, c'était son caractère chrétien et son amour de l'enfance.

Nous nous associons de tout cœur à ce deuil cruel, et au nom du corps enseignant vaudois, nous exprimons notre plus profonde et sincère sympathie à la famille affligée.

A. D.

*** **Divers.** — Une mutualité scolaire vient de se constituer à Donneloye-Mézery et compte déjà environ soixante adhérents.

Le Conseil communal d'Yvonand a décidé la création d'une école primaire supérieure qui s'ouvrira avec 31 élèves.

Au sujet des manuels scolaires fournis gratuitement aux élèves de nos classes primaires, on nous prie de communiquer la remarque suivante: Chaque année, on est peiné de voir le peu de cas que font certains écoliers des livres qui leur sont remis. Il nous est arrivé de voir plus d'une fois, au moment où nos écoliers

passent d'un degré dans un autre, la rue jonchée de feuillets arrachés aux livres hors d'emploi. Ne devrait-on pas obliger les aînés à conserver leurs manuels pour leurs frères et sœurs plus jeunes ? Ce serait une grande économie, surtout maintenant que l'on se plaint de la surcharge du budget de l'enseignement.

Evidemment le gaspillage dont parle notre correspondant est regrettable, mais le remède qu'il préconise ne nous paraît pas très pratique, car il ne pourrait s'appliquer à la totalité des écoliers, vu que dans plusieurs familles il n'y a qu'un enfant. Il faudrait en tous cas attirer l'attention des autorités scolaires et qu'elles prennent des mesures sévères pour éviter la récurrence de semblables procédés.

A. D.

VAUD. — Collège classique cantonal. — Classe latine de raccourci. Cette classe peut rendre de grands services aux élèves qui désirent commencer les études classiques après l'âge normal de 10 ans. Deux ou trois leçons de latin y seront données chaque jour ; elles leur permettront de regagner, en partie du moins, en quelques mois, le temps perdu. (Voir aux annonces.)

NEUCHÂTEL. — Extraits du Rapport du Département de l'Instruction publique, 1911. — I. *Enseignement secondaire.* — *Commission d'Etat.* — Elle a examiné les titres et certificats de 21 candidats (9 messieurs, 12 demoiselles) qui se présentaient pour subir les épreuves réglementaires afin d'obtenir les différents brevets spéciaux ou généraux en vue d'enseigner dans les écoles secondaires du canton ; 18 candidats ont obtenu les brevets (7 messieurs, 11 demoiselles). En outre 6 demoiselles et 2 messieurs ont subi des examens en dehors de la session réglementaire ; 1 demoiselle a échoué.

Le « Programme des examens d'Etat à l'usage des candidats aux brevets de connaissances primaires et d'aptitude pédagogique » ayant fait l'objet d'une demande de révision formulée par des Commissions scolaires ayant des établissements qui préparent les jeunes gens à la carrière pédagogique, le Département a nommé une sous-commission qui doit présenter un projet de révision du programme d'études et d'examens en question. Le travail de cette sous-commission n'était pas terminé au moment de la publication du rapport.

Les examens en obtention du Brevet de connaissances primaires ont eu lieu à Neuchâtel du 10 au 29 avril 1911. 66 candidats (11 messieurs, 55 demoiselles) se sont présentés ; 2 aspirants et 5 aspirantes ont échoué.

Aux examens pour l'obtention du Brevet d'aptitude pédagogique qui ont eu lieu en août, septembre et octobre de la même année 1911, 49 candidats se sont présentés, (4 instituteurs, 39 institutrices) ; 2 instituteurs et 4 institutrices ont été renvoyés à un an pour subir un nouvel examen.

Le Département a organisé « 2 cours de pédagogie pratique » à Pesex et aux Hauts-Geneveys ; ces cours ont été suivis par 6 instituteurs et 32 institutrices nouvellement brevetés et non encore en activité de service.

Ecole normale cantonale. — Divers changements sont intervenus dans le corps enseignant de cette école qui a subi également la perte de son directeur, M. E. Clerc, remplacé par M. H. Blaser, provisoirement d'abord, puis définitivement. Il y a eu 3 conférences des maîtres pendant l'année. 75 élèves dont 6 auditeurs ont suivi les cours ; 22 candidats se sont présentés aux examens pour l'obtention du

brevet de connaissances primaires ; 18 jeunes filles et 1 jeune homme ont obtenu ce brevet ; 2 aspirantes ont échoué et une a été renvoyée à la session d'automne pour examens complémentaires. La Course annuelle de l'école a eu pour itinéraire Lucerne, la Chapelle de Tell, Fluelen et Altdorf. Elle a duré 2 jours. Il y a eu en plus pendant l'année un certain nombre de visites à des expositions, usines, fabriques et les élèves ont entendu aussi des conférences littéraires et scientifiques. Les dépenses totales de l'école se sont élevées à fr. 35 941,95 se ramenant à fr. 25 941 95 après déduction de fr. 10 000 prélevés sur le montant de la subvention fédérale. Les économies réalisées sur le budget arrêté se sont montées à plus de fr. 7 000. La dépense moyenne annuelle par élève a été de fr. 345,89.

Ecole secondaire de Fleurier. — On réclame pour les élèves de cette école la création d'un enseignement ménager ; 6 élèves de cette école se sont présentés aux examens pour l'obtention du brevet de connaissances primaires et l'ont obtenu. Le montant des recettes, comme celui des dépenses, s'est élevé à fr. 20 896,95, soit par élève annuellement fr. 148,55.

Ecole secondaire mixte du Val-de-Ruz, à Cernier. — 113 élèves ont fréquenté l'école, se répartissant entre 11 communes du Val-de-Ruz ; 34 élèves ont suivi les cours de la section pédagogique ; 3 jeunes filles s'étant présentées pour l'obtention du brevet de connaissances primaires l'ont obtenu et 7 ont suivi le cours normal fröbelien. Il a été encaissé et dépensé pendant l'année 1911 pour cette école fr. 17 402,60, soit fr. 154 en moyenne par élève.

Ecole secondaire et industrielle du Locle. — Année normale laissant une bonne impression générale tant au point de vue de la conduite que du travail. Un nouveau manuel d'histoire a été adopté, celui de Lavis. La méthode intuitive appliquée à l'enseignement de la langue allemande n'a pas produit de bons résultats ; une sous-commission recherche quelle pourrait être la meilleure méthode à appliquer pour l'enseignement de cette langue étrangère. La récente organisation de l'enseignement des langues anciennes a permis de constituer des classes homogènes semblables à celles des autres pro-gymnases et qui permettent aux élèves de continuer leurs études dans les gymnases. On a prolongé d'un an l'expérience faite avec la grammaire Brunot et Bony ; après quoi on se prononcera sur les résultats acquis. 12 demoiselles et 1 jeune homme ont obtenu en bon rang le brevet de connaissances pour l'enseignement primaire. Le Weissenstein, Estavayer et Avenches ont été les buts de course de l'école. 172 élèves ont suivi les cours répartis en 9 classes. Les recettes et dépenses de cette école se sont montées à fr. 49 840,40, soit à fr. 289,75 par élève.

Gymnase communal et Ecole supérieure à La Chaux-de-Fonds. — Les traitements du corps enseignant du Gymnase ont été améliorés. Il a été établi une nouvelle répartition des leçons procurant une diminution des charges du corps enseignant ; 3 élèves ont obtenu le baccalauréat ès-lettres ; 3 le certificat de maturité pour les études médicales ; 5 le certificat de maturité pour l'admission à l'école polytechnique fédérale. 3 jeunes gens de la section pédagogique ont obtenu le brevet primaire. Il y a eu au Gymnase communal 272 jeunes gens ; 5 groupes ont été formés pour les courses scolaires dont 2 ont eu 3 jours de durée avec les itinéraires suivants : Martigny, Orsières, Cabane de Saleinaz et de Julien Dupuis,

puis Lucerne, Stanz, Engelberg, Altdorf, Chapelle de Tell, Rütli, Immensee, Küsnacht. Les 3 autres courses étaient dans la région et duraient 1 jour. L'école supérieure des jeunes filles a été fréquentée par 174 élèves dont 130 étaient encore présentes à la fin de l'année. 13 se sont présentées aux examens du brevet primaire et l'ont obtenu. Les courses scolaires au nombre de 2 ont eu pour but, la première : Lausanne-Montreux-Chillon-Territet, Rochers de Naye, Glyn-Mézières (représentation d'Aliénor); cette course a duré 2 jours. L'autre a duré 1 jour. Les dépenses du Gymnase communal et de l'Ecole supérieure se sont montées à fr. 117 688,65, soit à fr. 263,87 par élève comme moyenne annuelle.

Ecole secondaire mixte de Boudry-Cortailod. — 79 élèves ont suivi les 3 classes de cet établissement dont 1 classe spéciale pour les élèves de langue allemande qui a été suivie par 32 d'entre eux. On a porté au programme l'enseignement de l'hygiène destiné aux élèves se préparant à la carrière de l'enseignement. Aucun candidat au brevet primaire cette année. Dépenses faites : fr. 10525, soit fr. 133,23 par élève.

N.-B. — Ici se termine la nomenclature des écoles préparant leurs élèves à l'obtention du brevet de connaissances pour l'enseignement primaire ou ayant tout au moins une section pédagogique. Notre canton possède encore des établissements qui donnent l'enseignement secondaire mais qui ne préparent pas de candidats à l'enseignement. Nous passerons très brièvement sur les rapports de ces écoles-là. (*A suivre*). L. Q.

FRIBOURG. — La commission des cours de vacances de Fribourg, présidée par M. le professeur Dr Jean Brunhes, a organisé une semaine de cours de vacances pour instituteurs et institutrices et, en général, pour le public lettré.

Le nombre total des inscrits s'élève à 304 personnes, se classant comme suit : canton de Fribourg, 226 participants, dont 201 appartenant au corps enseignant ; canton de Saint-Gall, 21 participants ; Valais, 11 ; Lucerne, 8 ; Vaud, 5 ; Schwyz, 3 ; Argovie, 3 ; Glaris, 2 ; Berne, 2 ; Tessin, 2 ; Bâle-Campagne, 1 ; Unterwald, 1 ; Zurich, 1. De plus, il y a 10 participants originaires de la France, 3 de l'Allemagne, 3 de la Galicie, 1 de l'Italie et 1 de la Russie.

Notre collègue, M. le Dr Dévaud, a donné à ce cours de vacances une série de 6 conférences sur *La marche de la leçon*.

VARIÉTÉ

Jeu d'enfant.

Sous ce titre, nous voudrions simplement rappeler un trait intéressant de la vie de Xavier de Maistre, l'auteur du *Lépreux de la Cité d'Aoste*, et d'autres récits bien connus de chacun.

Cet écrivain passa la dernière partie de sa carrière dans la capitale de la Russie. Désirant revoir encore une fois son pays natal, la Savoie, il y revint passer quelque temps et y fut reçu avec tous les honneurs dus à son mérite.

Un jour qu'il était en visite à Chambéry, chez l'un de ses parents, M. X., il exprima le désir d'aller seul dans le parc, où il avait souvent joué étant petit

garçon ; il voulait revoir — mais sans témoins — ces lieux dont il avait gardé les plus beaux souvenirs de sa vie d'enfant. Cette visite au parc dura très longtemps, si longtemps que le propriétaire, inquiet d'une si loagne absence, voulut voir lui-même si son hôte n'avait point été victime d'un accident.

Il chercha partout, dans les jardins, dans les taillis, sous les arbres, mais nulle part il ne parvint à découvrir le solitaire. Que pouvait-il bien être devenu ? Cependant, après une heure au moins de recherches et d'angoisses, il finit par le trouver étendu, à plat ventre, au bord d'une flaque d'eau. Craignant quelque malheur, M. X. s'empressa d'accourir vers son parent pour lui porter secours, mais quelle ne fut pas sa surprise, quand il le vit tranquillement occupé à jeter sur la surface de l'eau de petits morceaux de papier et à regarder les araignées se jouer autour de ses bateaux improvisés !

« Je me rappelais, expliqua Xavier de Maistre à son hôte ahuri, que dans mon enfance cette distraction m'amusait beaucoup ; j'ai voulu voir s'il en serait de même aujourd'hui que me voilà vieux ; et vraiment, je n'y ai pas trouvé grande différence ! »

FRED.

Autrefois.

L'examen pour la repourvue de la maîtresse d'école de Sullens, est fixé au 4 juin 1833, à 8 heures du matin, au dit Sullens. Les fonctions, qui sont celles de régentes de campagne, durent toute l'année. Les *bénéfices* constituent en un logement, soixante francs en argent, un quarteron de mèteil de chaque fille qui ne fréquente que cette école, et d'un moule de bois à la charge de chauffer l'école. Les papiers des aspirantes devront être remis au pasteur de Cheseaux, franco huit jours à l'avance.

La maîtresse d'école des filles de Provence doit enseigner la lecture, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, le chant et de plus la couture et la dentelle. Traitement : fr. 150 de fixe outre une gratification annuelle qui pourra s'élever à fr. 20 si l'on est satisfait des progrès des élèves.

Le régent de Brenles a fr. 152, un bon logement, 3 toises de sapin, 1 de hêtre, 2 chars de fagots, *le tout rendu devant le logement du régent, qui devra le préparer à la forêt...* »

La régence de Séchey, paroisse du Lieu, étant vacante, l'examen pour la repourvue est fixé au samedi 9 février prochain, à 9 heures du matin à la maison de commune du Lieu. Fonctions : celles des régents de campagne ; bénéfices : fr. 192 par an et logement, la jouissance de 50 toises de terrain pour jardin et plantage *et des droits de bourgeois...* »

L'examen pour repourvoir à (*sic*) la place de premier régent est fixée au 8 juillet prochain, à 7 heures du matin. Les fonctions sont celles du régent de campagne, soit pour l'école, soit pour l'église. La *pension* est de fr. 250 par année, 3 moules de hêtre et 2 de sapin, à charge de chauffer l'école, la jouissance d'un logement et d'un jardin d'environ 50 toises et environ demi-pose de terrain pour plantage ; *il* (*sic*) *aura une gratification de fr. 50 pendant* (*sic*) *qu'on sera satisfait de son service...* »

PARTIE PRATIQUE

ÉCOLES PRIMAIRES DU CANTON DE GENÈVE

EXAMENS DE JUIN 1912

ORTHOGRAPHE

1^{re} année. — Le printemps est venu. Les prés sont verts. L'herbe est touffue. Le long des haies, les pâquerettes et les primevères fleurissent. Les violettes embaument dans les buissons. Les poiriers, les pommiers et les pruniers ont déjà beaucoup de fleurs.

2^{me} année. — Au bas de la colline, il y a un ruisseau d'eau claire et limpide. Il coule lentement à travers les prés, à l'ombre des grands arbres. D'autres ruisseaux se réunissent à lui. Maintenant le petit ruisseau est devenu une rivière qui roule ses eaux sur le sable et les cailloux, et nourrit une foule de petits poissons.

3^{me} année. — Il y a des oiseaux qui *nagent* très bien. Ces oiseaux ont les pattes *courtes*. Leurs doigts sont réunis par une espèce de peau. Ils se soutiennent sur l'eau, et avec leurs pattes ils se dirigent comme on dirige un bateau avec des rames. Le canard, l'oie et le cygne sont des oiseaux nageurs. Le cygne est le plus beau de tous. Il y a des cygnes blancs et des cygnes noirs.

Les moineaux.

4^{me} année. — Les moineaux sont, comme les rats, attachés à nos habitations. Ils ne se plaisent ni dans les bois, ni dans les vastes campagnes. Ainsi, ils sont plus nombreux dans les villes que dans les villages, et on les trouve rarement dans les hameaux et dans les fermes qui sont au milieu des forêts. On dirait qu'ils aiment la société des hommes. C'est qu'ils sont paresseux et gourmands ; aussi ils vont dans les endroits où les enfants leur *jettent* des miettes de pain ou autour des granges pour manger les graines.

Les faisans.

5^{me} année. — Les faisans se plaisent dans les lieux marécageux. Ils s'éloignent le plus possible des habitations humaines, car ce sont des oiseaux très sauvages et qu'il est extrêmement difficile d'appivoiser. On prétend néanmoins qu'on les habitue à revenir au coup de sifflet qui leur annonce qu'on va leur distribuer leur nourriture. Ce coup de sifflet, ils l'entendent de très loin. Toutefois, ils ne connaissent aucun bien qui *puisse* entrer en comparaison avec la liberté. Ils se plaisent encore dans les bois en plaine. Pendant la nuit, ils se perchent au haut des arbres, où ils dorment la tête sous l'aile. Leur cri ressemble à celui du paon et de la pintade, et par conséquent il est très peu agréable. Ces animaux vivent de plusieurs sortes de grains et d'herbages, mais le froment est la meilleure nourriture qu'on puisse leur donner, en y joignant des œufs de fourmis dont ils sont très friands.

Genève et Jean-Jacques Rousseau.

6^{me} année. — Dans quelques jours, le peuple de Genève célébrera par une fête à laquelle vous serez conviés, le deuxième centenaire de la naissance du plus

illustre de ses enfants. Il y a, en effet, deux cents ans que Jean-Jacques Rousseau naquit dans notre cité. Elle était bien petite alors la ville de Genève ! Elle comptait beaucoup moins d'habitants qu'aujourd'hui. Ses maisons qu'entouraient des fossés profonds et de solides remparts étaient comme pressées les unes contre les autres. Ses rues, à peine éclairées le soir par des lampions fumeux, étaient étroites, tortueuses et ne ressemblaient en rien aux larges artères qui, presque *partout*, les ont remplacées depuis.

Et pourtant, elle était célèbre déjà par le grand nombre de savants qu'elle avait produits et par ceux qu'elle avait *accueillis*, car de tous les pays voisins, beaucoup d'hommes distingués étaient venus lui demander asile. Mais leur gloire fut bientôt éclipsée par celle de Rousseau dont les écrits, chefs-d'œuvre d'une éloquence passionnée, enthousiasmèrent dès leur apparition l'Europe *tout* entière.

Analysez les mots soulignés (3^{me}, 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} années).

COMPOSITION FRANÇAISE

5^{me} année. — La montagne (rochers, forêts et pâturages, glaciers et torrents, animaux, occupations des habitants).

6^{me} année. — La poste et les services qu'elle rend.

N. B. — Prière de dire aux élèves de ne pas dépasser, autant que possible, une page et demie en 5^{me} et deux pages en 6^{me}.

ARITHMÉTIQUE

1 ^{re} année.	18 crayons	18	98 cerises	70
	7 »	39	— 31 »	— 12
	26 »	27		
	<u>+ 9</u> »	<u>+ 15</u>		

$$20 - 7 + 3 = . \quad 15 = 7 + .$$

$$6 + 3 + 5 = . \quad 20 = 9 + .$$

$$15 + 4 - 9 = . \quad 9 = 17 - .$$

$$3 \text{ pièces de 2 francs} + 2 \text{ pièces de 5 francs} + 4 \text{ francs} = . \text{ francs.}$$

$$1 \text{ douzaine et demie de boutons} - 5 \text{ boutons} = . \text{ boutons.}$$

$$2 \text{ semaines} - 5 \text{ jours} = . \text{ jours.}$$

$$14 \text{ jours} = . \text{ semaines.}$$

$$18 \text{ mois} = . \text{ année} \quad + . \text{ mois.}$$

$$15 \text{ crayons} = . \text{ douzaine} \quad + . \text{ crayons.}$$

2 ^{me} année.	278	640	35	
	89	— 378	× 26	
	297			
	<u>+ 99</u>			

$$3 \text{ centaines} + 7 \text{ dizaines} + 4 \text{ unités} = .$$

$$1 \text{ heure} - 25 \text{ minutes} = . \text{ minutes.}$$

$$6 \text{ francs et 40 centimes} = . \text{ pièces de 20 centimes.}$$

$$20 \text{ pièces de 50 } » = . \text{ francs.}$$

$$5 \text{ années et 3 mois} = . \text{ mois.}$$

4 douzaines d'œufs — 3 œufs = . œufs.

Une corbeille contenait 5 douzaines d'œufs, mais 16 œufs se sont cassés en route. On vend les œufs qui restent à raison de 10 centimes pièce. Quelle somme retirera-t-on ?

3^{me} année. — On retranche de 10 000 le huitième de ce nombre. Que reste-t-il ?

$$768 \times 507 \qquad 9252 : 36$$

Combien manque-t-il de francs à 155 pièces de 20 cent. pour faire 50 fr. ?

Un ouvrier qui gagne 65 cent. par heure, travaille 11 h. par jour. Combien lui restera-t-il au bout de 6 jours de travail, s'il a dépensé 27 francs ?

J'achète une douzaine et demie de chaises, et je donne un billet de 500 fr. On me rend deux billets de 100 fr et 6 écus. Quel est le prix d'une chaise ?

4^{me} année. — Cherchez la différence qu'il y a entre 4,6 et 4,054 ; ensuite multipliez cette différence par 100.

Un ouvrier a reçu 84 fr. 70 pour 18 jours de travail. Combien lui faudrait-il travailler de jours pour gagner 117 fr. 50 ?

Combien pourra-t-on remplir de bouteilles d'une contenance de 0,6 litre avec les $\frac{3}{5}$ d'un hectolitre ?

Une famille se compose de 5 personnes qui consomment chacune 3 hg. de pain par jour. Quelle est la dépense annuelle si le kilo de pain coûte 38 cent. ?

Ma mère achète pour 120 fr. une pièce d'étoffe à 1 fr. 50 le mètre. Combien pourra-t-elle faire de tabliers s'il faut 1,60 m. d'étoffe pour un tablier ?

5^{me} année. — $\frac{1}{4} + \frac{1}{5} + \frac{3}{10} : \frac{5}{8}$.

Un ouvrier a mis 6 h. $\frac{3}{4}$ pour faire les $\frac{5}{8}$ d'un ouvrage. Combien de temps lui faudra-t-il pour l'achever ?

Pour vider le $\frac{1}{4}$ d'un réservoir, un robinet est resté ouvert pendant 5 h. 30 m. Combien de temps faudra-t-il pour vider tout le réservoir ?

Un marchand achète du vin à 88 fr. l'hectolitre. Combien doit-il revendre la bouteille de 0,70 litre pour gagner le 25 % ?

Un négociant achète 25 balles de riz de 54 kg. chacune, à 48 fr. le quintal métrique. Il en revend les $\frac{3}{5}$ à 0 fr. 60 le kg. et le reste à 70 fr. le quintal métrique. Quel est son bénéfice ?

6^{me} année. — Quelle est en hectolitres la capacité d'un tonneau qui contient 308 bouteilles de $\frac{3}{4}$ de litre ?

En 9 heures, 6 ouvriers ont fait la moitié d'un travail. Combien faudra-t-il d'heures à 8 ouvriers pour faire le même travail en entier ?

Un capital de 900 fr. placé au 4 % a rapporté 45 fr. d'intérêt. Quelle est la durée du placement ?

Une pièce d'étoffe de 30 m. de longueur ne mesure plus après le lavage que 29,10 mètres. Combien pour % a-t-elle perdu de sa longueur primitive ?

Un négociant achète 12 sacs de café de 50 kg. chacun, tare 2 %, à 2 fr. 50 le kg., et 5 sacs de sucre de 40 kg. chacun, tare 3 %, à 65 fr. les 100 kg. Il paie comptant et on lui accorde 3 % d'escompte. Quelle somme aura-t-il à verser ?

GÉOMÉTRIE

N. B. — Dans l'appréciation des épreuves, on tiendra compte de l'exactitude des figures.

4^{me} année. — Dessinez un triangle équilatéral de 4 cm. de côté et un carré de même pourtour.

Combien faudra-t-il de rosiers pour garnir un parterre en forme de losange dont les diagonales mesurent : la grande 5 m.; la petite 2^m,8, si l'on compte 8 rosiers par m²?

Un toit a la forme d'un trapèze dont les bases mesurent : l'une 15 m., l'autre 12^m,6, et la hauteur 7 m. On l'a couvert de tuiles valant 85 fr. le mille. A combien la dépense s'est-elle élevée, si l'on compte 30 tuiles par m²?

5^{me} année. — Construisez un hexagone de 3 cm. de côté et dessinez-en l'apothème.

Pour cimenter une place circulaire de 26^m,4 de circonférence, un entrepreneur a demandé 249 fr. 48. A combien a-t-il compté le m² de ciment?

Une salle d'école mesurant 9^m,5 de longueur et 6^m,5 de largeur doit recevoir 42 élèves. Quelle doit en être la hauteur si l'on compte 5 1/2 m³ par élève? (On poussera l'approximation jusqu'aux centimètres.)

6^{me} année. — Inscrivez un carré dans un cercle de 3 1/2 cm. de rayon et calculez la surface du cercle et celle du carré.

Combien faudra-t-il de rouleaux de papiers peints de 8 m. de longueur sur 50 cm. de largeur pour tapisser une chambre longue de 4^m,8, large de 3^m,5, haute de 3^m,25? On déduira 6 m², 60 dm², qui représentent la place occupée par la porte et la fenêtre.

Pour les garçons seulement. — Quelle est, à 38 fr. le m³, la valeur d'une bille de sapin dont la circonférence moyenne est de 2^m,2 et la longueur de 8^m,4?

Pour les filles seulement. — Deux coupons de linoléum de même qualité ont été vendus : l'un 3 fr. 90, l'autre 4 fr. 20. Le premier mesure 3^m,25 sur 80 cm. de largeur ; le second 2^m,5 sur une largeur de 1^m,20. Quel est le plus avantageux pour l'acheteur?

(Communiqué par C. VIGNIER, inspecteur des écoles).

RÉCITATION

Le glacier.

- | | |
|--|--|
| 1. Au-dessus des calmes vallées,
Sous les rayons étincelants,
Il incline ses larges flancs
Entre les cimes étoilées. | 2. Ses pâles neiges dévalées,
Que foulent nos pas chancelants,
S'en vont aux abîmes troublants
Où tant de neiges sont allées. |
| 3. Chaos de blancheur et d'azur
Suspendu sur le gouffre obscur
Où du vertige s'amoncelle,
(<i>La coupe d'Onyx.</i>) | 4. Muet empire de la mort,
D'où la rumeur des fleuves sort,
D'où la vie à grands flots ruisselle!
EDOUARD TAVAN. |

VOCABULAIRE. Etincelant, dévalé, chancelant, le chaos, le vertige, s'amonceler, la rumeur, ruisseler.

REMARQUES. On fera, de préférence, étudier ce sonnet après une leçon de sciences naturelles sur les glaciers. Sinon le maître fera bien de donner quelques

explications. Par exemple, à propos du second couplet : « Ses pâles neiges dévalées, etc. », il fera remarquer que ce sont les neiges des névés qui s'en vont « aux abîmes troublants », c'est-à-dire dans les crevasses ou les précipices. A remarquer en passant cette jolie métaphore : « Où du vertige s'amoncelle ».

Le mot ruisseler prend deux *l* devant un *e* muet. Remarque sur la prononciation du mot : *chaos*.

PAUL CHAPUIS.

HISTOIRE.

Autour du 1^{er} août 1291.

1. *L'histoire.* — C'est autour du lac des Quatre cantons, par l'effort et l'union des hommes des trois vallées alpestres d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald qu'est née la Suisse. On nomme ces vallées Waldstaetten ou pays forestiers, Urkantone ou cantons primitifs. Pays fermés, à contrastes, mais possédant des intérêts communs, ils confondirent leurs destinées pour parvenir plus aisément à l'indépendance. Les noms d'*Urseren* (*ursus*, ours), *Realp* (*rivae alpa*, alpe du torrent), *Gaeschenen* (*casatia*, mesure), *Frakmont* (*fractus mons*) — ancien nom du Pilate — prouvent que des habitants s'y étaient fixés dès l'époque romaine sans que le passage du *Gothard* ait été très fréquenté. Ces montagnards avaient des mœurs simples; la nature de leur patrie les avait rendus patients, mais énergiques et résolus.

Uri, (de *ur*, aurochs, sorte de taureau sauvage) terre ecclésiastique, dépend, dès 853, du couvent zurichois du *Fraumunster*, représenté dans la vallée par quatre intendants ou *meier*, résidant à Altorf, Burglen, Erstfelden et Silenen. Un *ammann* ou délégué de l'abbaye vient, deux fois l'an, rendre la justice, sous le tilleul d'Altorf. Quoique serfs, les habitants se réunissent parfois en *landsgemeinden*, pour discuter leurs intérêts communs. Mais les Habsbourg étant devenus les avoués du couvent, les Uranais craignent pour leurs franchises et se les font garantir en 1231, à Haguena, par l'empereur. Dès lors, ils relèvent directement de l'empire.

Schwytz, terre d'hommes libres sans cesse en guerre avec le couvent d'Einsiedeln, dépendait de l'empire mais redoutait comme Uri les Habsbourg, leurs bailis impériaux. Comme Uri aussi, les Schwytzois obtinrent leur charte, en 1240, à Faenza (Emilie) de Frédéric II. L'original existe. Unterwald que le lac et la crainte des Habsbourg rapprochaient d'Uri et de Schwytz chercha à s'unir à ses voisins et y parvint.

Le 1^{er} août 1291, qui suivit de quelques jours la mort de l'empereur Rodolphe I de Habsbourg, vit le pacte se conclure entre les trois vallées. C'est l'acte de fondation de la Confédération suisse et comme l'origine de notre indépendance et de nos libertés.

2. *Les traditions.* — Les événements qui suivirent nous sont connus non par des récits contemporains, mais très postérieurs ¹. Ces traditions populaires datent du XV^e siècle. Elles constituent un monument précieux de poésie populaire.

¹ Récits écrits surtout à l'époque des guerres de Bourgogne, alors que le sentiment national, puissamment excité par les exploits des Confédérés, ne pouvait voir en leurs ancêtres des hommes ordinaires.

C'est dans la chronique bernoise de *Justinger* (1420) qu'il faut aller chercher le premier récit des turpitudes des baillis étrangers. Par le chanoine *Haemmerli*, de Zurich, nous savons les actes du bailli de l'île de Schwanau dans le lac de Lowerz. En 1470, la chronique du *Livre blanc*, rédigée par le greffier Hans Schriber, de l'Obwald, précise les faits mentionnés par les chroniqueurs antérieurs. On y voit apparaître le *Zwinguri*, la prairie du *Rütli*, l'épisode de *Melchtal* et celui de Schwitz. De Landenberg réside à Sarnen et Gessler se trouve à Schwytz. La tradition de Tell figure aussi dans le Livre blanc. Elle se précise dans la *Ballade de Tell* (Tellenlied, 1474) et dans la chronique du Lucernois *Melchior Russ* (1482). La première ne relate que l'épisode de la pomme, la seconde retrace la tempête, la délivrance de Tell et la vengeance au chemin creux de Küssnach. D'autre part la scène du chapeau qui figure au Livre blanc est absente de la Ballade de Tell et de la chronique de Russ.

Enfin c'est le chroniqueur glaronnais *Egide Tschudi* qui donna, au XVI^e siècle, la vie et un intérêt saisissant à ces traditions. Mais si son récit est pittoresque et dramatique à souhait, en revanche, le 1^{er} août, qui est le fondement de notre histoire, n'obtient pas la moindre mention.

Dès lors, Jean de Müller, Schiller, Rossini, popularisèrent nos traditions bien au-delà de nos frontières. Grâce aux travaux des historiens Kopp et Oechsli, l'histoire, plus pâle que la légende, présente cependant un tableau, qui met en pleine lumière la prudence, l'énergie et la résolution déployées par les Waldstaetten. Il y manque des figures héroïques et le serment de Grütli, créés par la légende, mais le peuple tout entier des trois vallées y joue le principal rôle et les alliances de 1291 et 1315 attestent à jamais son œuvre féconde. P. D.

GYMNASTIQUE

Cours normal de gymnastique à Neuchâtel du 7 juillet au 5 août 1911.

Leçon type, III^e degré, élèves de 13 ans, composée et dirigée par MM. *Charles Baumann*, aspirant-maître de gymnastique, à Vevey; *Emile Vogelsperger*, aspirant-maître de gymnastique, à Porrentruy; *Edouard Nicod*, élève instituteur, à Lausanne; *Henri Guignard*, instituteur, à Riex (Vaud) et *Léon Bouffard*, élève instituteur, à Genève.

I. a) Exercices d'ordre et de marche.

Passer de la formation sur un rang à celle sur deux rangs. Passer de la ligne à la colonne de marche et vice versa par conversion des groupes, aussi en rompant et mise en ligne. Passer du pas cadencé au pas raccourci et vice versa. Passer de la colonne de marche à la formation en rangs ouverts.

I. b) Préliminaires à mains libres.

1^{er} ex. : 1. Poser la j : g : en av : en fléchissant la droite et en levant les bras en avant ; 2. tendre la j : dr : en levant les talons, bras en haut ; 3 = 1 ; 4. position normale. — Idem inverse.

2^e ex. : 1. Poser la j : g : de côté en fléchissant la dr : et en levant les bras de côté ; 2. tendre la j : dr : en levant les talons, bras en haut ; 3 = 1 ; 4. position normale. — Idem inverse.

3^e *ex* : 1. Poser la j : g : en arr : en fléchissant la dr : et en levant les bras en arr : ; 2. tendre la j : dr : en levant les talons, bras en av : en haut ; 3 = 1 ; 4. pos. normale. — Idem inverse.

II. *Perches obliques.*

Position de départ : station sur la pointe des pieds, bras levés en arrière, regard dirigé en haut.

1^{er} *ex* : Sauter à la susp : fl : à 2 perches, descendre lentement à la susp td : , puis à terre, plusieurs fois.

2^e *ex* : Grimper à 2 perches avec croisement facultatif à une perche.

III. a) *Exercices du torse.*

1^{er} *ex* : Lever les bras en arr : — incliner le corps en av : en levant les bras en av : en haut — balancer les bras en arr : et en haut (plusieurs fois), redresser le corps, bras en arrière — bras en bas et position normale.

2^e *ex* : Lever les bras de côté, paumes des m : en av : — fléchir le corps en arr : en plaçant les m : à la nuque — tendre les bras de côté et retour, m : à la nuque (plusieurs fois) — redresser le corps, bras de côté, paumes en av : — bras en bas et position normale.

3^e *ex* : Lever les bras de côté — tourner le corps à g : en plaçant les m : à la poitrine — lancer les av : - bras de côté et retour, m : à la poitrine, (plusieurs fois) — face en av. : bras de côté, paumes dessus — bras en bas et position normale. — Idem à dr :

III. b) *Exercices de marche.*

Dans la colonne de marche, alterner le pas cadencé avec le pas raccourci et le pas changé.

IV. *Exercices d'appui à la poutre.*

1^{er} *ex* : Lancer la j : g : au siège à cheval en dehors des arçons — bal : les j : à l'appui couché fac : — descendre fac : à g : — Idem à dr :

2^e *ex* : = 1., mais de l'appui couché fac : , redescendre au siège à cheval, — puis (du siège) descendre fac : à g : — Idem à dr :

V. a) *Equilibre.*

Placer 2 poutrelles accolées sur la poutre d'appui, les pieds de celles-ci reposant sur le parquet — poutrelles inclinées.

Monter en équilibre avec bras de côté et se placer debout sur la poutre en st : lat : puis :

1. lever la j : g : en av : , bras en av : — Idem avec la j : dr :

2. lever la j : g : en arr : , bras en haut. — Idem avec la j : dr :

3. lever la j : g : de côté, bras de côté. — Idem avec la j : dr :

V. b) *Sauts en profondeur.*

Sauts d'appui à la poutre : 1. Facialement à g : en posant le pied g : sur la poutre. — Idem inverse. 2. Facialement à g : et à dr : (sans poser de pied).

VI. a) *Jeu : Le ballon lancé dans le cercle.*

VI. b) *Exercices respiratoires.*

E. HARTMANN et E. RICHÈME, professeurs de gymnastique.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ÉCOLES PRIMAIRES

Places au concours

INSTITUTRICES : Eclépens (semi-enfantine) : fr. 1200 par an pour toutes choses ; 27 août. — **Belmont-sur-Yverdon, Villaret** : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 30 août. **Burtigny** : fr. 1000 plus logement, fr. 20 l'indemnité de jardin, 6 stères et 150 fagots de hêtre ; 30 septembre. **Echallens** : fr. 1000, 6 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 3 septembre.

INSTITUTEURS : Orbe : fr. 1600 plus augmentation de fr. 50 tous les 5 ans, jusqu'au maximum de fr. 1700 ; fr. 400 pour indemnité de logement et planage ; 30 septembre.

Nominations

Le Département de l'Instruction publique et des Cultes a sanctionné les nominations ci-après :

INSTITUTEURS : MM. Gailloud, Paul, à Cugy s.-Echallens ; Nicoud, Samuel, à Villars-le-Grand ; Thévenaz, Arthur, à Renens-Gare ; Lecoultré, Gérald, à Gryon ; Wagnière, Eugène, aux Granges (Château-d'OEx) ; Liron, Ernest, à Bremblens ; Vuagniaux, Charles, à Chêne-Pâquier ; Dorier, Marcel, à St-Sulpice ; Amiguet Eugène, à Ecublens ; Chevallier, Gustave, à Orbe, (prim. sup.)

INSTITUTRICES : Mlles Potterat, Marie, à Ferlens ; Pahud, Aline, à Ogens ; Auberson, Amélie, à Epautheyres (Essertines s. Y.) ; Bolay, Blanche, à Crassier ; Dessous l'Eglise, Adrienne, à Rolle.

Mlles Leresche, Emilie, maîtresse d'école enfantine et de couture, à Oleyres. Sarot, Désirée, à Gryon ; Failloubaz, Alice, aux Posses ; Besson, Cécile, à Pully ; Prévost, Sarah, Ecublens, école enfantine.

Diplôme pour l'enseignement primaire supérieur.

Les examens en vue de l'obtention du diplôme spécial pour l'enseignement dans les classes primaires supérieures prévu par la loi du 15 mai 1906 sur l'Instruction publique primaire auront lieu à l'Ecole normale les 10, 11 et 12 septembre prochain.

Les candidats doivent adresser leur demande d'inscription au Département de l'Instruction publique, service de l'Instruction, avant le 2 septembre, à 6 heures du soir.

GYMNASSE CLASSIQUE CANTONAL

Rentrée des classes : Lundi 2 septembre, à 2 heures après-midi.

Examen d'admission : Lundi 2 septembre, à 7 h. 1/2 du matin.

H. 33 826 L.

ÉCOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES pour l'obtention du brevet de capacité en vue de l'enseignement primaire auront lieu à Lausanne dès le 23 septembre, à 8 heures du matin.

Les aspirants et aspirantes doivent adresser leurs demandes d'inscription au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, jusqu'au 14 septembre prochain, à 6 heures du soir.

H. 33 756 L.

Dans sa séance du 27 juillet 1912, le Conseil d'Etat a confirmé, à titre définitif : M. Alphonse SCHMIDHEINI, en qualité de maître aux écoles cantonales du commerce, d'administration et de chemin de fer.

COLLÈGE CLASSIQUE GANTONAL

Classe latine de raccordement

Cette classe est destinée aux élèves qui commencent tard les études classiques.

Examens : Lundi 2 septembre, à 8 heures

Contributions : fr. 50 par trimestre.

S'inscrire jusqu'au 25 août.

H. 33 720 L.

LA DIRECTION.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Cordonnerie de la Louve

J. REGAMEY & MARENDAZ

Téléphone 3995

8, rue de la Louve, 8

Téléphone 3995

CHAUSSURES : Confections en tous genres sur mesure

SE CHARGE DE TOUTES RÉPARATIONS SOIGNÉES DE CHAUSSURES ET CAOUTCHOUCS

Service à domicile — *dans les 24 heures* — Service à domicile

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Banque C. Mennerich 14, rue Haldimand, Lausanne

(Compte de chèques II, 650, adresse télégraphique: MENRIC.) Tél. 3397.

SPÉCIALITÉ DE VALEURS A LOTS

suisses et étrangères, vente au comptant ou par versements échelonnés au gré de l'acheteur.

Le droit au tirage des lots, réservé à l'acheteur dès le 1^{er} versement. — Vérification des listes de tirage.

MAISON NYFFENEGER

Rosset - Nyffenegger

→ 10, Rue de Bourg, 10 ←

CONFISERIE — PATISSERIE — GLACES

Vins fins - Liqueurs - Afternoon Tea

Téléph. 403 Salons de Rafrâichissements Téléph. 403

Max Schmidt & C^{ie}

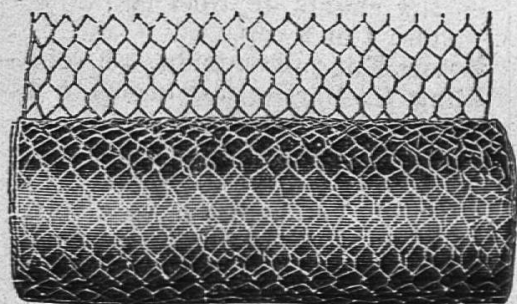
24 et 25, Place Saint Laurent
Terreaux, 2

LAUSANNE

Outils en tous genres pour l'Agriculture

PIERRES A FAULX

marque « CARBORUNDUM ».



MEUBLES

riches et ordinaires. — Trousseaux pour la ville et la campagne. —
Bureaux américains. — Chambres complètes pour pensionnaires.

La maison Pochon frères, à Lausanne, considérablement agrandie dans ses nouveaux locaux, place Centrale, avise le corps enseignant qu'elle accorde, comme auparavant, des facilités de paiement moyennant garanties sérieuses. — **Discretion.**

JEUNE FEMME DE CAPITAINE

Désirerait, en commun avec une dame distinguée, fonder un pensionnat de jeunes filles, de préférence dans la Suisse française, ou participer à la direction d'un pensionnat déjà existant.

Adresser les offres sous chiffres F. St. 358 à Rudolf Mosse, Strassbourg (Alsace). F. St. 5272

Gain accessoire

élevé et sans peine.

Pour recevoir renseignement gratuit

ENVOYEZ de suite votre adresse sous Z 4407 X à

H. 4407 X.

HAASENSTEIN & VOGLER, Genève

Editions FÖETISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

L'ORPHÉON

chœurs à 2 et à 3 voix égales à cappella

Doret, G., Les Glaneuses à 2 voix. —.25	Lauber, E., Douze chants de Noël, 1 et 2 voix —.50
Lauber, E., La Terre Helvétique, à 3 voix —.25	Cornelius, P., 3 chants de Noël, 1 et 2 voix —.25
Plumhof, H., Les Alpes, à 3 voix. —.25	Kling, H., Dix chants de Noël —.20 (1 volume) 1 et 2 voix —.25
Roux, G., Une voile sur le Léman à 2 voix —.25	— Dix chants de Noël (II volume) 1 et 2 voix —.25
Grunholzer, K., Je m'en remets à Dieu, à 2 voix —.25	— Dix chants de Noël (III volume) 1 et 2 voix —.25
Schnyder, Ch., Nostalgie, à 2 voix —.25	Mozart-Kling, Excursion, à 2 voix —.50
» Chanson printanière à 2 voix —.25	Kling, H., Marche des pinsons, à 2 voix —.50
Harnisch, A., Vœux de nouvelle année —.25	Weber-Kling, 4 chœurs d'Euryan- the : No 1. Les examens, à 2 voix No 2. Les promotions, à 3 voix } 1.— No 3. Le départ, à 3 voix . . No 4. Dans la forêt, à 3 voix
Grunholzer, K., Lumière de Noël, à 2 voix —.25	Rsini-Klisong, Jour charmant, à 2 voix —.50
Meister, C., O sainte nuit, 2 voix —.25	Cosson, A., Petit enfant Jésus. (Noël) 1 ou 2 voix —.50
Uffoltz, P., Cloches, sonnez, à 2 voix —.25	Rousseau, J., Noël des bûcherons, à 3 voix —.50
Grunholzer, K., Gloire à Jésus, à 2 voix —.25	— O Christ ! Tu sors de la pous- sière. (Chant de Pâques), à 3 voix —.50
North, C. Paix sur la terre, 2 voix —.25	Kling, H., Le Cor des Alpes. (Mé- lodie suisse populaire) à 2 voix —.25
Grunholzer, K., Noël, à 2 voix. —.25	Pahud, G., Chant de Noël à 3 voix —.50
Mayor, Ch. Alouette légère, à 3 voix —.25	Sourilas, Th., Petits enfants (Ber- ceuse) à 2 voix —.50
de Faye-Jozin, F., La chanson du vieux moulin, à 2 voix. . . —.50	— Le Bois en fête, à 3 voix . . . —.50
— Le même, à 3 voix —.50	Beethoven-Kling, Plaisir champê- tre, à 2 voix —.30
Rousseau, J., Le Jour de Noël, à 3 voix —.25	— — Activité, à 2 voix —.30
— même à 2 voix —.25	Grandjean, S., Ainsi va la vie, ainsi va le temps (Ritournelle pour 2 chœurs d'enfants, à 2 voix . —.50
— Voici Noël, à 3 voix —.25	Gluck-Sauvrezis, Armide : Air de la Naiade, à 3 voix. —.50
— même à 2 voix —.25	— — Orphée, Romance, à 3 voix —.50
— Joie de Noël, à 3 voix —.25	Masini, F.-Kling, Le Lac de Genève, à 2 ou 3 voix
— même à 2 voix —.25	Kling, H., Les Tziganes (Chœur ou Duo sur de célèbres danses hongroises, à 2 voix —.50
— Pourquoi ces chants de Noël ? à 3 voix —.25	
— Le sapin de Noël, à 3 voix . . . —.25	
— même à 2 voix —.25	
— Noël, te voilà de retour, à 3 voix —.25	
— Noël, le ciel est bleu, à 3 voix —.25	
— Voici Noël, ô douce nuit, à 3 voix —.25	
— Pourquoi, petit enfant, 3 voix —.25	
— Chantons tous Noël, à 3 voix. —.25	
— même à 2 voix —.25	
Denéréaz, C. C., recueil de 12 chants populaires, à 3 voix égales. —.30	

~~~~~ Envois à l'examen ~~~~~

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)



# L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR-ET-ECOLE-RELIGIEUSE-)

## ORGANE

DE LA

### Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

#### COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



# MAISON MAIER & CHAPUIS

*Rue du Pont*  
Rez-de-Ch., 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> Etage  
LAUSANNE

# MODÈLE

COMPLETS  
PARDESSUS  
COSTUMES ENFANTS  
CAOUTCHOUCS  
PÈLERINES  
ROBES DE CHAMBRE  
COSTUMES SPORT

ESCOMPTE à 30 jours

**10** <sup>0</sup>/<sub>0</sub>

aux Membres de la SPV.

**VÊTEMENTS SUR MESURE**

**Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ**

*L'exiger partout*

**Eau de Cure et de table sans rivale**

*Dépôts dans les principales localités.*

■ ■ **HENNIEZ-LITHINÉE** ■ ■

La plus pure des Eaux de source

**Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,  
lithinée.**

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les  
intestins et dans la circulation.

*Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.*

**Librairie Payot & C<sup>ie</sup>, Lausanne.**

*Vient de paraître :*

# **Histoire illustrée de la Littérature française**

par E. ABRY, C. AUDIC, P. CROUZET, agrégés des lettres.

Un magnifique volume in-8 carré de 680 pages, orné de 304 illustrations documentaires, imprimé sur beau papier d'alfa. — Broché, 5 fr.; relié toile, 5 fr. 50; relié mouton souple, tête dorée, 7 fr. 50.

Ce précis est avant tout un recueil de faits : dates, événements biographiques, analyses précises, exemples des procédés habituels des écrivains appuyés sur des citations et des renvois, illustrations documentaires, renseignements de toute nature sur la vie littéraire, artistique et sociale aux grandes époques de l'histoire, etc. L'art classique, par exemple, la tragédie du XVII<sup>e</sup> siècle, la lutte philosophique au XVIII<sup>e</sup> peuvent-ils être compris, si l'on ne s'est fait par tous ces moyens une idée des salons, de l'organisation des théâtres, du régime des lettres sous l'ancienne monarchie ? Ce livre est le premier précis classique de littérature française qui soit non seulement aussi copieusement, mais aussi scientifiquement illustré.

## **Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH**

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.  
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

**Excédent total disponible plus de fr. 16.343.000.**

**Fonds total plus de fr. 128.352.000. Assurances en cours plus de fr. 253.231.000.**

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

## **Gain accessoire**

élevé et sans peine.

Pour recevoir renseignement gratuit

**ENVOYEZ** de suite votre adresse sous **Z 4407 X** à

H. 4407 X.

**HAASENSTEIN & VOGLER, Genève**

# ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

## MAISON NYFFENEGGER

Rosset - Nyffenegger

—> 10, Rue de Bourg, 10 <—

CONFISERIE — PATISSERIE — GLACES

Vins fins - Liqueurs - Afternoon Tea

Téléph. 403 **Salons de Rafraîchissements** Téléph. 403

DANS BONNE

## FAMILLE FRANÇAISE

on prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modéré.

S'adresser à **Mme ROLLAND**,

**69, avenue du Léman, 69, LAUSANNE**

### On cherche

dans Pensionnat renommé dans la Suisse occidentale, une

### **Institutrice française**

pour enseignement du français (grammaire, composition, conversation, littérature). Préféré demoiselle capable d'enseigner diverses branches.

Offres sous chiffres A. 3481 G. à

*Haassenstein & Vogler, St-Gall.*

## Maître d'école secondaire

(mathématiques et sciences naturelles) cherche engagement dans institut ou dans une famille de la Suisse française dans le but de se perfectionner dans la langue française.

OF6930

Offres sous chiffre

O. F. 1734 à Orell Füssli, Publicité, Zürich.

## EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.